

<https://www.eglisealareunion.org/?Circulaire-de-Monseigneur-Chane-Teng>

Circulaire de Monseigneur Chane-Teng

- Actualité -



Date de mise en ligne : vendredi 15 décembre 2023

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Chers confrères, chers diacres, chers frères et chères soeurs,

L'année 2023 a été très riche en événements dans le diocèse avec les belles fêtes paroissiales et les fervents pèlerinages diocésains, auxquels se sont ajoutées l'ordination presbytérale d'Alexandre Law-Wan à saint-Joseph le 13 août et l'ordination épiscopale du 15 octobre au Chaudron.

Pour la beauté de ces deux derniers événements, soyez encore vivement remerciés ! « *La Vie s'est manifestée* » et nous l'avons profondément ressentie à travers nos échanges ultérieurs, ici et avec l'étranger. La joie et la ferveur des fidèles ont manifesté le potentiel extraordinaire de notre diocèse.

Je vous saurai donc gré de continuer à exprimer ma gratitude aux personnes qui ont aidé et prié pour l'ordination épiscopale : des cartes spéciales ont été imprimées à cet effet et sont encore disponibles pour ces personnes à l'accueil de l'évêché.

L'année 2023 se termine, les années se suivent, mais ne se ressemblent en aucun cas.

En débutant ma fonction épiscopale, je découvre un nouvel emploi du temps et une nouvelle manière de vivre. Après avoir consulté le nouveau conseil épiscopal (voir la composition ci-après), je désire me donner et nous donner le temps de l'écoute nécessaire afin de redécouvrir notre beau diocèse et de ressentir vos besoins.

Je prendrai ainsi la comparaison évangélique suivante : avec les disciples d'Emmaüs, Jésus leur demande d'emblée de raconter ce qu'ils vivent au plus profond d'eux-mêmes. Il s'engage dans une « conversation spirituelle » tranquille. Cette expression fait partie de la méthodologie proposée dans le cadre du Synode qui est en cours dans l'Église.

Voilà ce que je désire proposer au début de mon épiscopat :

« Qu'est-ce qui te rend heureux, te passionne ou te fait souffrir ?

Quels sont tes désirs ? »

C'est un état des lieux qui aura pour but de continuer à prendre soin de l'autre : être avec. Certaines personnes et certains confrères m'ont déjà fait part de leurs suggestions. Vous pouvez vous aussi me les transmettre très simplement.

Puis, nous vivrons le défi de se donner de nouvelles perspectives pastorales : en effet, le monde ne cesse de bouger, y compris dans notre société créole connectée au reste de la planète.

Autrement dit, je ne propose pas de suite un programme pastoral diocésain. Chaque chose en son temps. Dans certains mouvements et certaines paroisses, vous pouvez poursuivre certains projets pastoraux déjà mis en À"uvre.

Enfin, j'aurai à ratifier les nominations faites par Mgr Aubry : elles étaient canoniquement provisoires car prises par lui en tant qu'administrateur apostolique. Ces nominations seront exposées dans la circulaire postérieure. Dans notre agenda à court terme, voici également les rendez-vous suivants.

Prenez soin aussi de votre santé ! Que la Vierge Marie et que le bienheureux Scubilion vous accompagnent vers la belle fête de la Nativité de notre Seigneur Jésus Christ !

1- Nous portons dans nos prières les personnes récemment décédées et leurs proches, en particulier :

- " La maman du père Jacky Mourequito
- " Le frère du père Henri Canden
- " La soeur du père Jean-Patrick Valliamée

" La maman du diacre Jacques Fournier

2 - Composition du nouveau conseil épiscopal par ordre alphabétique :

P. Fabrice ELLAMA
P. Richard LAPIERRE
P. Pascal MUSSARD
P. Stéphane NICAISE, sj
P. Jean Jacques RASOLOHERIMANANTSOA, ms
Mme Mary RENOUIL
Fr. Manuel RIVERO, op
Sr. Annie-Rose TELMAR, fdm

3 - Organisation des messes le 4e dimanche de l'Avent

Voici les propositions suivantes :

" Samedi 23 décembre : messe anticipée du 4e dimanche de l'Avent. Etant donné que les messes du samedi sont en général bien fréquentées, il n'y a pas lieu de les supprimer.

" Dimanche 24 décembre matin : messe du 4e dimanche de l'Avent. Une seule messe est suggérée afin de vivre une transition spirituelle vers la célébration du soir, en créant ainsi un espace intérieur pour mieux accueillir notre Sauveur. Vous pouvez donc supprimer la 2e messe de la matinée pour préparer les messes du dimanche soir.

Le préfet de la Réunion attire notre attention sur les mesures de sécurité concernant les lieux de culte et les célébrations de Noël dans le cadre du plan Vigipirate : [voir lettre ci-jointe](#).

4 - Messe télévisée de Noël

Elle sera diffusée le dimanche 24 décembre 2023 à 20h sur Réunion la 1re TV à partir du couvent des Filles de Marie, Boulevard la Providence, à Saint-Denis. Nous remercions d'avance les religieuses d'accueillir cette messe et de l'animer ! Ce sera aussi l'occasion de mieux faire connaître la fondatrice Mère Marie Magdeleine de la Croix. Cette messe sera précédée par 15 mn de reportage sur la congrégation des Filles de Marie.

5 - Déjeuner de fin d'année pour le clergé, les diacres et leurs épouses

Il aura lieu le jeudi 28 décembre au restaurant Tourne Broche à la Plaine des Cafres. Nous nous retrouverons plus tôt afin de vivre l'expérience suivante :

â€” 11 heures (onze heures) : partage en petits carrefours :

1. Une action de grâce ;
2. Un voeu pour 2024 - puis remontée simple

â€” Petite projection en images du père Loïc Prugnières qui vient de passer un mois sur un bateau militaire dans les terres australes arctiques françaises (TAAF).

Merci svp de vous inscrire auprès du secrétariat de l'évêché.

6 - Retraites spirituelles

Elles seront prêchées par le cardinal Piat, évêque émérite du diocèse de Port-Louis, île Maurice, aux Brises à la Montagne. C'est un temps précieux de ressourcement afin d' « ouvrir nos antennes spirituelles » et que l'Esprit Saint nous adresse un message.

Par conséquent, durant la retraite, je ne recevrai pas de confrères afin de traiter de questions pastorales. Merci svp de prendre rendez-vous avec moi en dehors de la période des retraites.

Pour entrer dans la retraite, il est fortement conseillé d'arriver la veille le dimanche soir pour le dîner et fixer l'organisation de la retraite. Les frais sont pris en charge par votre paroisse, apportez comme d'habitude un chèque pour le règlement.

Inscription dès à présent au secrétariat de l'évêché pour les périodes suivantes :

[-] Dimanche 14 janvier soir au vendredi 19 midi : prêtres

[-] Dimanche 21 janvier soir au vendredi 26 midi : prêtres

[-] Lundi 29 janvier midi au vendredi 2 février midi : diacres et épouses

7 - Remerciements

Nous remercions Mme. Françoise Adam de Villiers qui prend sa retraite. Elle a été journaliste à « La Vie », puis au « Quotidien ». Elle a rejoint le diocèse en 2000 en tant que responsable du Centre diocésain d'information (CDI). Elle a été rédactrice en chef de « Eglise à La Réunion ». Elle a apporté sa contribution au diocèse en tant que membre du Conseil diocésain de pastoral (CDP) depuis 1998, en étant aussi membre de la Commission Communication (de 1999 à 2005) et invitée participante à trois Avant-CEDO (dont celle de 1998 sur Evangélisation et médias). Elle a collaboré avec Radio Arc-en-ciel en tant qu'animatrice d'émissions sur la famille, la culture et l'actualité du diocèse.

Un appel à candidature est donc lancé afin de pourvoir au poste de chargé(e) de communication du diocèse. Les personnes que vous connaissez peuvent dès maintenant envoyer leur cv et leur lettre de motivation au secrétariat de l'évêché [\[1\]](#). Une commission examinera les demandes et auditionnera les candidats.

8 - Confirmations 2024

Des paroisses ont déjà réservé leurs dates et l'évêque pour la confirmation. Vous pouvez faire de même dès à présent en fonction de mes disponibilités.

Vous trouverez ci-joint [mon agenda](#) pour cette période.

[\[1\] eveche.lareunion\[at\]wanadoo.fr](mailto:eveche.lareunion[at]wanadoo.fr)